

LE MESSAGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Établissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS A 3 HEURES DU SOIR.

MATARIU 14. — N° 32.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana 12th 12 Aoté 1865.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
 Un an 10 francs
 Six mois 6 francs
 Trois mois 3 francs
 En outre: 20 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 AU BUREAU DES CONTRIBUTIONS.
 Ou à Napoléon, au chef de la rue Napoléon, à Papeete.

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
 Les 10 premières lignes de 20 lignes 10 c. la ligne.
 Les 10 suivantes de 20 lignes 20 c. la ligne.
 Les annonces répétées au même jour ou pendant plusieurs jours 50 % en moins.

SOMMAIRE.

PARTIE NON OFFICIELLE. — Distribution des prix aux écoles; discours du Commandant Commissaire Impérial; — Avis administratif. — Adresse du Corps Législatif; réponse de l'Empereur. — Voyage de l'Empereur en Algérie. — Notice de M. le Gouverneur du 1^{er} au 4^e cad. — Mouvements du port. — Marché de Papeete. — Tableau d'éloge. — Annonces.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Papeete, le 12 août.

Jeudi et vendredi, 3 et 4 août courants, ont eu lieu les distributions des prix aux écoles françaises des enfants de Saint-Joseph de Cluny et des Frères de Ploermel.

Mgr l'évêque d'Axiers, MM. les consuls d'Angleterre et des États-Unis d'Amérique, les principaux fonctionnaires et plusieurs officiers de la colonie assistaient à ces cérémonies, dont une a été honorée de la présence de S. M. Pomare IV, qui accompagnait plusieurs des membres de sa famille.

Nous ne nous répéterons pas dans les éloges bien mérités que ces petites fêtes de famille attirent chaque année au noble dévouement des maîtres et aux progrès des élèves; nous nous bornerons à reproduire les paroles prononcées, à ces deux solennités, par M. le Commandant Commissaire Impérial, témoignage expressif de son intérêt et de sa sympathie pour les uns et les autres.

DISCOURS DU COMMANDANT COMMISSAIRE IMPÉRIAL, PRONONCÉ, LE 3 AOUT, A L'ÉCOLE DES DAMES DE SAINT-JOSEPH DE CLUNY.

« L'aspect seul de cette salle, des travaux de tous genres qui s'y trouvent exposés; la bonne tenue de ces jeunes filles, témoignent du zèle et du dévouement des sœurs institutrices.

« C'est avec un sentiment de réelle reconnaissance, Mesdames, que je vous exprime mes sincères remerciements pour les soins maternels que vous versez sur ces enfants, sans reculer jamais devant des difficultés qui décourageraient tant d'autres.

« Ces difficultés sont grandes, je les connais.

« Elles subsisteront encore longtemps, au moins jusqu'au jour où les jeunes filles indignes verront s'ouvrir devant elles une existence plus assurée et honorable.

« Alors vos leçons porteront leurs fruits; je les comprendrai, les mettrai à exécution, et, par une bonne conduite et le travail, elles deviendront des femmes utiles, de bonnes mères de famille.

« Devant le zèle qui vous anime, je vous dire que vous trouvez faibles les résultats obtenus.

« Je n'ai pas besoin, Mesdames, de vous dire: « Collège! Dieu veut que vous soyez fières dans votre œuvre, et que vous poursuiviez la sainte mission que vous avez commencée.

« Vous savez que vous pouvez compter sur notre concours. Car notre but à tous est d'élever, d'instruire et de rendre heureuse une population intelligente que la France a prise sous la garde de son drapeau. »

DISCOURS DU COMMANDANT COMMISSAIRE IMPÉRIAL, PRONONCÉ, LE 4 AOUT, A L'ÉCOLE DES FRÈRES DE PLOERMEL.

« En venant pour la première fois présider cette fête de famille, il m'est difficile d'apprécier les progrès acquis depuis l'année dernière. Mais, comme j'ai à penser que les élèves ont répondu au zèle des instituteurs et à la sollicitude de l'administration, j'exprime mes remerciements aux Frères de l'Instruction chrétienne, pour un dévouement qui n'a jamais failli devant les difficultés que présente le caractère de la généralité des enfants auxquels ils donnent leurs soins.

« Plusieurs d'entre vous, mes amis, viennent chercher ici cette instruction élémentaire qui, plus tard, les mettra à même de poursuivre d'autres études; mais je n'ai point oublié que, pour le plus grand nombre, une instruction professionnelle est indispensable. « C'est en vue de ce besoin que j'ai demandé au Ministre l'envoi à Tahiti de divers maîtres ouvriers.

« J'ai même à penser que beaucoup d'entre vous s'empresseront d'apprendre des états dont l'exercice leur assurera une existence indépendante et locale.

« Votre beau pays, Tahiti, sera le premier à profiter des mérites que vous aurez acquis, et vous concourrez ainsi à ce grand mouvement de progrès qui se manifeste sur tous les points, et dont une des conséquences sera la prospérité de ceux qui sauront y participer.

« Mais, soyez-en convaincus, il n'y a pas de prospérité sans moralité, sans bonne conduite.

« Suivez donc, mes amis, les leçons et les conseils de vos instituteurs. Rester persuadés qu'ils ne veulent que votre bonheur, et, un jour, vos voix se joindront à la mienne pour leur adresser les mêmes remerciements.

« Je dois insister, près des instituteurs comme près des élèves, sur un point dont l'importance est reconnue par chacun: je veux parler de l'étude de la langue française. On ne saurait mettre trop de soins à rendre familière aux élèves indigènes la traduction prompte, oralement et par écrit, du tahitien en français et du français en tahitien.

« C'est en répétant ces exercices avec attention qu'on formera de bons interprètes ayant l'habitude de parler en public.

« Plus outre langue se répandra dans la population; plus seront resserres ces liens de fraternité et de concorde que nous voyons naître, et que nous lui est de développer. »

Dimanche, 6 août courant, a eu lieu la distribution des prix à l'école française des Frères de Ploermel dans le district de Matiaia. M. le Commandant Commissaire Impérial et M^{re} la comtesse de la Roche s'étaient assistés à cette solennité.

Si les résultats rapides obtenus dans cette nouvelle école font honneur à l'intelligence et à l'application des élèves, ils témoignent aussi de la part des frères instituteurs d'un zèle et d'un dévouement dont M. le Commandant Commissaire Impérial les félicite et les remercie.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Avis.

Les conseils des districts de Taïti et de Moorea sont invités à envoyer immédiatement, au reçu de la présente, la liste nominative de tous les fonctionnaires de leurs districts, chefs, juges, ministres, instituteurs titulaires et suppléants, chefs-mur et multi-mur.

Les juges des districts de Taïti et de Moorea sont invités à apporter, le plus tôt possible, leurs registres de l'état-civil au Secrétariat général.

Les indigènes sont prévenus qu'ils ont la plus entière liberté d'assister aux réjouissances organisées à Aïmoano, pour le 15 août, à l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur.

Parau faite.

Te faane his'ui nei te mau apio raa i te mau mataeima'ioa no Tahiti i Moorea e zai te tae raa'ui o teieani aia e, hapono oia mai ratou i te moa e te faia toroa atoa i te ratou mataeima, te tavaa, te haava, te oremetua no, te oremetua haapi, e te tauturu, te raaita mutet e te mau ratou imiroa.

Te faane his'ui nei te mau haava no te mau mataeima no Tahiti e te mau Moorea e e afai oia mai i te mau pata hau no te faanu raa, te pehe raa e te faaipoio raa i te faia toroa no te papai parau rahi.

Te faane his'ui nei te taita tahiti'atua, e te tin no te ratou la heere i te mau faaueera raa e rava his'ui Aïmoano, i te mahana 15 no atete, no te haapoa raa i te mahana faaahaaana raa i T. H. to Empepora.

Service de l'imprimerie.

Le N° 6 du Bulletin officiel des Établissements, année 1865, a été déposé aujourd'hui au bureau des contributions.

ADRESSE DU CORPS LÉGISLATIF.

Paris, le 16 avril.

— L'Empereur a reçu aujourd'hui, à deux heures, dans la salle du Trône, au palais des Tuileries, la députation du Corps législatif chargée de lui présenter l'Adresse, en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à la séance d'ouverture de la session. M. Schneider, l'un des vice-présidents, a donné lecture de l'Adresse votée dans la séance du 15 avril, ainsi conçue:

Sans.

« La session de 1865 s'est ouverte sous des auspices favorables. Le calme et l'ordre, la confiance se déchaînent à se manifester. Nous nous félicitons de circonstances qui nous permettent de tourner nos efforts vers les travaux de la paix et les améliorations intérieures.

« Depuis plus d'une année, des causes générales et diverses ont affecté d'une manière grave les affaires dans le monde entier. Cette crise, qui a eu en France des effets moins douloureux qu'ailleurs, est aujourd'hui fort atténuée. Elle aura démontré sans fois de plus la puissance, la sagesse de nos hommes d'état, et nous inspire, dans les projets se manifestant pour le développement considérable de nos transmissions à l'étranger.

« Notre agriculture n'a pu échapper complètement aux effets de cette crise; mais sa situation a été plus particulièrement influencée par les circonstances climatériques. L'abondance de deux récoltes successives, en moins temps qu'il y avait insécurité de l'ouvrage, a provoqué un avilissement général du prix, source de plus de souffrances pour les producteurs que de bien-être pour les consommateurs. Cet état de choses, même passager, vous paraît, comme à nous, une, sans raison nouvelle de chercher avec sollicitude tout ce qui pourrait être établi d'améliorations en faveur de ces populations agricoles si laborieuses, si modestes et si dévouées.

« Pour l'agriculture, comme pour l'industrie et le commerce, pour les intérêts matériels comme pour les intérêts moraux, il n'est pas d'auxiliaire plus certain et plus puissant que le perfectionnement et le développement des voies de communication de toute nature, car il est de la nature de la liberté des transactions.

« Ainsi, l'achèvement des travaux ayant pour objet les voies ferrées, les ports, les rivières, les canaux, les routes, les chemins, l'irrigation, doit être énergiquement poursuivi, avec la pensée de le réaliser en peu d'années, mais sans compromettre la bonne économie de nos finances.

